

MISSION DE CONSEILS

TERTIAIRE



Le travail de bureau est un travail de type statique, c'est-à-dire stationnaire. Lors d'un travail de bureau ou statique, les muscles sont exposés à une certaine fatigue et donc, autant de risque de lésion que lors d'un travail impliquant des mouvements de type dynamique. Outre le travail de bureau, l'arrivée de l'automatisation dans les usines a également contribué à ce que les travailleurs aient à exécuter un travail plus statique qu'auparavant.

Il est faux de penser que le travail de bureau est moins dommageable qu'un travail plus exigeant physiquement.

Nous sommes spécialisés dans la prévention et l'aide à l'amélioration

**Mieux travailler sur écran
Améliorer les conditions de travail
Corriger et adapter les postes de travail
Aménagement de postes pour personnes handicapées
Conception du poste de travail et de son environnement**

CONTACTEZ NOUS